

Des 4 coins du village



Feuillet d'Informations de Horgues - Avril 2009 - n°4

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Ce quatrième numéro de notre feuillet d'informations arrive début mai, avec les beaux jours.

Le premier trimestre 2009 a été essentiellement consacré à la préparation du budget (présenté ci-contre) et à la planification des travaux à venir (détaillés page 3).

La première tranche d'embellissement du village est lancée en partenariat avec le lycée horticole Adriana, et les nouvelles plaques de signalisation du nom des rues seront posées sous peu.

La corvée communale qui s'est déroulée le 25 Avril dernier, a permis de donner un premier coup de propre à notre village, l'expérience sera bien sûr renouvelée, un grand merci à tous les bénévoles présents.

En ces temps difficiles et remplis d'incertitudes, je souhaite que notre action communale soit volontariste et résolument optimiste, nous avons donc choisi de poursuivre nos investissements suivant le timing prévu.

Les travaux de reconstruction du centre commercial débiteront très prochainement, et même si les bâtiments sont privés, la commune continuera à s'impliquer pour que les opérations se déroulent au mieux.

La voirie étant de compétence intercommunale, près de 100 000 € seront investis cette année à Horgues pour la rénovation de la place de la bascule et la rénovation de la rue des Pyrénées (début des travaux fin 2009).

La règle fixée étant « un projet par an et par commune », nous continuerons l'an prochain et les années suivantes la rénovation de l'ensemble de la voirie communale (rue du 8 mai, impasse de la Gespe, rue du Montaigu...).

Le réseau d'assainissement collectif montre des signes inquiétants de détérioration dus à son âge. Nous sommes en train d'estimer le coût des interventions, les financements possibles et la planification judicieuse d'intervention.

Ces travaux seront lourds et chers mais indispensables, et devraient ne pas compromettre nos projets d'investissements. Conformément à nos engagements nous espérons clôturer le P.L.U d'ici la fin de l'année.

La fête locale aura lieu les 7, 8, 9 et 10 mai et sera, je l'espère, l'occasion de croiser celles et ceux d'entres vous qui seront disponibles. Le planning de l'ensemble des animations prévues sera détaillé dans ce bulletin.

Merci de réserver le meilleur accueil à nos jeunes qui se sont beaucoup impliqués dans l'élaboration des festivités.

La gestion quotidienne d'une commune est une tâche passionnante, nous essayons de l'accomplir du mieux possible dans l'intérêt général avec des moyens limités.

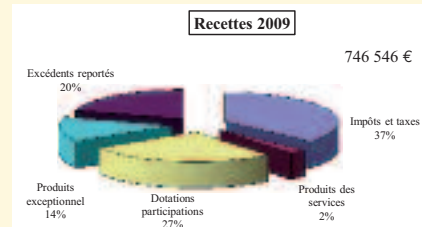
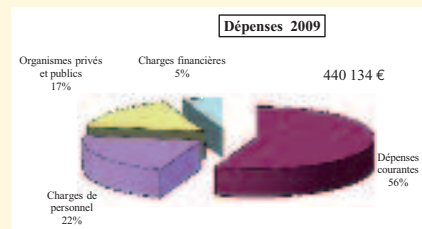
Vos encouragements nous permettent de maintenir intact notre enthousiasme et notre détermination. Merci à vous !

Jean Michel Ségnéré

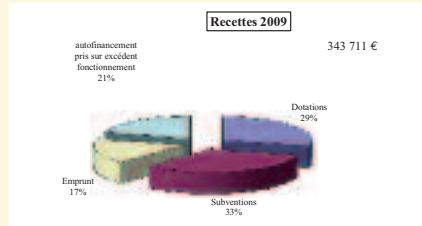
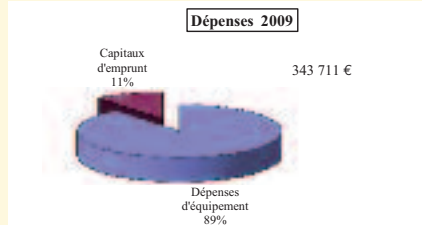


BUDGET 2009 Pas d'augmentation des taxes communales

BUDGET FONCTIONNEMENT



BUDGET INVESTISSEMENT



Le détail des investissements prévus est repris page 3.

Nous avons choisi cette année de ne pas augmenter les taux d'imposition (dont une partie sera transférée vers Gespe-Adour-Alarie.)

Nous clôturerons donc nos prévisions avec un excédent de 198 448 € (avec 100 000 € de produits exceptionnels : vente terrain lotissement communal et local commercial).

Année	Taxe d'habitation		Taxe foncier bâti		Taxe foncier non bâti		Taxe professionnelle	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Taux communal	10,56%	7,60%	16,40%	13,00%	71,06%	50,82%	15,01%	11,18%
Taux inter-communal		2,96%		3,40%		20,24%		3,83%
Total	10,56%	10,56%	16,40%	16,40%	71,06%	71,06%	15,01%	15,01%

18 ANS ...

Chacun de nous le sait, « avoir 18 ans » représente beaucoup de rêves, d'espoirs, de nouvelles responsabilités dans une vie.

La majorité donne surtout un statut nouveau aux yeux de tous et permet d'accéder au droit de vote.

L'équipe municipale souhaite accompagner les jeunes du village dans cette étape fondamentale en tant que citoyen qui permet de prendre part à la vie démocratique et d'exprimer librement son avis, ses choix.

C'est pourquoi le vendredi 3 avril 2009, 22 jeunes ont reçu en présence de leur famille et des élus, leur première carte électorale.

Monsieur le Maire a souligné l'importance de ce nouveau droit, les devoirs que cet âge implique et a ensuite convié l'assemblée d'une cinquantaine de personnes à partager le verre de l'amitié.



LES INFOS DU CCAS

Goûter des aînés

Le dimanche 8 février, le CCAS a organisé un goûter dansant dans la salle des fêtes du village. Une soixantaine de horguaises et horguais ont répondu à l'invitation et sont venus déguster tourtes et crêpes, cidre et vin blanc.

Le goûter était remarquablement animé par les musiciens Alain et René Marque, accompagnés par Jean-Luc Couget que nous remercions chaleureusement pour sa présence.

Tangos, valse, paso... ont permis aux nombreux amateurs de danse de montrer leurs talents.

Cela a été aussi l'occasion de se retrouver pour certains ou de faire connaissance pour quelques autres autour d'un bon moment de convivialité.



Enquête du CCAS

Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de répondre à notre questionnaire et qui nous ont accueilli avec beaucoup de gentillesse.

Nous avons pu grâce à ces rencontres, repérer les personnes seules ou fragiles ce qui nous permettra d'agir plus efficacement en cas d'événements type canicule ou tempête. Le questionnaire a également confirmé le souhait de nombreux administrés de voir la mise en place des activités dans la commune.

Quelques idées doivent faire leur chemin et il sera nécessaire que des « leaders » s'affirment.

Escapade dans le Béarn

Le samedi 16 mai, le CCAS propose une deuxième sortie qui aura lieu cette fois dans le Béarn.

Au programme : visite guidée du château de Pau, repas au Clos Gourmand à Gan, visite des caves de Jurançon.

LES POISSONS N'ONT QU'A BIEN SE TENIR !

Cette année encore, les membres de la Fédération Départementale de pêche ont consacré le samedi 07 février à nettoyer et restaurer notre beau lac horguais.

Particularité 2009 cependant, la tempête survenue quelques temps plus tôt n'a pas facilité la tâche à tous ces vaillants volontaires. Pourtant, branchages arrachés, arbres déracinés et détritiques de toutes sortes n'ont pas résisté à leurs efforts.

Et, en effet, grâce à la participation de chacun, notre beau site a retrouvé fière allure.

Par la suite, ils ont partagé dans une ambiance conviviale, l'apéritif offert par la municipalité pour saluer cette belle contribution et ont dégusté un repas préparé par leurs soins. L'occasion a ainsi permis aux pêcheurs et aux élus présents de partager un bon moment et d'élaborer un projet éventuel de festivité estivale autour de la pêche.



TRAVAUX ET RÉALISATIONS

Travaux :

Aménagement en galets du fossé du ruisseau devant la Mairie
 Peinture de la pompe de relevage rue Debussy
 Peinture du transformateur du lotissement lac du fond
 Rénovation de la bibliothèque de l'école maternelle
 Abattage d'arbres menaçants
 Redressement des arbres allée des chênes
 Remise en état de l'escalier de l'église

Réalisations :

Acquisition de tables et de chaises pour la salle des fêtes et de barrières de sécurité (montant 4 993 € TTC)
 Dénonciation du contrat espaces verts et récupération de la gestion des tontes par les employés communaux (grâce à l'achat par l'intercommunalité d'un tracteur tondeuse autoporté 11 000 €)

Corvée communale du 25 avril 2009

« Une expérience à renouveler »



Plus de 80 personnes ont participé

Principaux investissements inscrits au budget 2009 :

Opérations	Montant TTC	Conseil Général FAR	Préfecture DGE	Conseil Régional	Autres
Aménagement du centre de loisirs	47 840 €	16 241 €	20 000 €		
Toiture et zinguerie de l'église	74 510 €	15 000 €	20 000 €		
Hangar mairie	8 560 €			900 €	4 300 € aide exceptionnelle Conseil Général
Aménagement mairie, maison des associations	59 800 €		30 000 €		
Embellissement du village (arbustes et fleurs 1ère tranche)	11 960 €				
Signalétique, mobilier urbain	11 960 €				
Fermeture abri écoles	3 325 €				
Achat d'un système d'arrosage	10 000 €				4 000 € Réserve Parlementaire
Parc informatique écoles	5 980 €				
Plaques de rues	5 000 €				
Divers (suite aux réunions de quartier)	30 000 €				

INCINÉRATIONS DE VÉGÉTAUX : rappel de la réglementation

En l'absence d'arrêté municipal sur le territoire de la commune de Horgues, l'arrêté préfectoral n°2001-275-5 du 02 octobre 2001 portant réglementation des incinérations de végétaux s'applique et est consultable en mairie ou sur le site internet de la préfecture des Hautes-Pyrénées (www.hautes-pyrenees.pref.gouv.fr).

Voici quelques consignes de civisme à tenir à l'égard de ses voisins :

- ➡ Tout brûlage à l'air libre d'ordures ménagères est interdit.
- ➡ Les incinérations de végétaux coupés exceptés ceux mentionnés dans le règlement sanitaire départemental sont **autorisées du 1^{er} novembre au 30 juin** et donc interdites le restant de l'année. En cas de sécheresse ou de conditions défavorables, le préfet peut interdire les incinérations de végétaux à toute époque de l'année.
- ➡ Toute incinération de végétaux doit être précédée d'une déclaration écrite et déposée à la mairie.

TRI SÉLECTIF : NOTRE COMMUNE FRANCHIT LE CAP !

Comme annoncé lors des réunions de quartiers de novembre dernier, notre commune passera au tri sélectif. **La première collecte sélective aura lieu le samedi 06 juin.** Le ramassage des ordures ménagères (container marron) s'effectuera tous les samedis matins et nous vous communiquerons ultérieurement les dates des différentes collectes.

Courant mai, les employés communaux vous distribueront 3 containers :

- ➡ **1 container marron de 240 l** pour les ordures ménagères comme les restes des repas (poulet, purée, pain,...), les boîtes sales, les couches-culottes, les pots de yaourts, ...

- ➡ **1 container bleu de 120 l** pour les journaux, magazines, prospectus, ...

- ➡ **1 container jaune de 120 l** pour les emballages en plastique (bouteilles et flacons), en carton (cartons, briques alimentaires, boîtes en carton, gros cartons pliés), vos emballages métalliques (boîtes de conserve, barquette aluminium, canettes, aérosols,...).

Une réunion publique aura lieu courant mai pour répondre à toutes les questions que vous vous posez et une information spécifique vous sera distribuée dans les boîtes aux lettres avec le planning des collectes..

Le fait de passer à une seule collecte hebdomadaire ne créera pas de surcoût à la mise en place du tri sélectif.

ÉCOLE MATERNELLE : une classe très chargée en perspective

Les effectifs de la classe de petite et moyenne section s'annoncent très élevés pour la rentrée prochaine. 27 enfants sont déjà prévus ! La directrice, Mme Sanroman aimerait connaître les effectifs réels le plus tôt possible pour pouvoir organiser les locaux en conséquence et pour accueillir plus de 30 enfants dans les meilleures conditions possibles.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant né en 2006 en petite section à Horgues, merci de vous signaler au plus vite auprès de la mairie (0562451926) ou directement à l'école maternelle (0562452824).

FÊTE LOCALE

Du 07 au 10 mai :

Tous les jours, fête foraine avec manèges pour petits et grands sur le parking du centre commercial

Le jeudi 07 mai :

à 19h30, une soirée sur le thème de l'Espagne avec apéritif, repas paëlla, flamenco et karaoké-dansant

Le vendredi 08 mai :

à 11h00, cérémonie commémorative au monument aux morts avec dépôt de gerbes et chants des enfants de l'école, suivie du verre de l'amitié au « Bar de la Place »
à 12h00, départ de la sérénade du « Bar de la Place »

à 19h00, démonstration de salsa en rueda avec les élèves de Juanito Ramos Delgado, association Art l'Hist65.

à 22h30, bal avec « Antigone »

Le samedi 09 mai :

à 16h00, animation gratuite de folklore pyrénéen et de variété française avec la « Bande à Nanette »

à 22h30, bal avec « Antigone »

Le dimanche 10 mai :

à 10h30, messe

à 11h30, dépôt de gerbe des conscrits

à 12h00, apéritif au « Bar de la Place » offert par la municipalité

à 18h00, bandas « Lous Beretes »

à 21h00, bal avec Clin d'œil

Le 21 juin : fête de la musique

à 18h00, groupe musical Boréal à la place de l'Eglise, offert par la municipalité

Soirée animée par le « Bar de la Place » et la « Pizzeria Italia » avec possibilité de restauration avec places assises : boissons, grillades, ...

LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Afin de renforcer le lien entre les titres de voyage et leurs titulaires, ainsi que pour améliorer la lutte contre la fraude, l'Union Européenne a décidé de se doter d'un passeport plus sûr : le passeport biométrique (délivré à compter du 21 avril 2009).

Les passeports biométriques comprennent notamment, dans une puce électronique, une photo et des empreintes digitales numérisées.

Les demandeurs devront personnellement se présenter pour demander et retirer leurs passeports et pourront obtenir ce titre dans un délai court dans les 14 mairies équipées du matériel nécessaire, à savoir :

Tarbes, Aureilhan, Séméac, Vic en Bigorre, Maubourguet, Castelnaud-Magnoac, Trie sur Baïse, Tournay, Argelès-Gazost, Lourdes, Luz-St-Sauveur, Bagnères de Bigorre, Lannemezan, Arreau.

Les documents actuellement en service resteront valables jusqu'à leur date d'expiration.

Pour plus de renseignements, consulter le site :

www.hautes-pyrenees.pref.gouv.fr

ÉTAT CIVIL

NOS BONHEURS

Le 10 janvier 2009

BULTET Marine

Le 25 mars 2009

CAGGIA Clément

Le 18 avril 2009

CRUZ-IRALOUR Léo

NOS PEINES

Le 21 janvier 2009

BETBOY François - 85 ans

Le 27 mars 2009

LELEUX Daniel - 72 ans

Le 12 avril 2009

CAZENAVE Auguste - 75 ans

Le 18 avril 2009

VERGEZ Jean - 85 ans

MÉMO

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Ouvert du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h 30 à 18h

Permanence des élus

lundi, mercredi, vendredi de 18h à 19h 30

Monsieur le Maire tous les jours sur RdV

Tél 05 62 45 19 26

Fax 08 11 38 21 39

Email commune-de-horgues@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Horaires d'ouverture :

Lundi / Mardi : 16 h à 18 h

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18 h

Jeudi : 16 h à 18 h

Vendredi : 10h à 12h et 15h à 18 h

Tél 05 62 45 19 48

DÉCHETTERIE MUNICIPALE :

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h à 17 h

Mercredi : 14 h à 17 h

Samedi : 10 h à 12 h et 14 h à 17 h

À VOS AGENDAS...

FÊTE LOCALE

les 7, 8, 9 et 10 mai 2009

ESCAPADE DANS LE BÉARN

le 16 mai 2009

FÊTE DE LA MUSIQUE

le 21 juin 2009

FEU DE LA SAINT JEAN

le 27 juin 2009

TOILE FILANTE

le 10 juillet 2009

BAL DE LA FÊTE NATIONALE

le 13 juillet 2009



Conception et impression :

IMAGES Arts Graphiques

Bastillac Innovation 65000 Tarbes

Tél. : 05 62 51 05 31 • Fax : 05 62 44 19 05

E-mail : images65@wanadoo.fr